

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation de professeurs auprès du service de l'enseignement à distance

A.Gt 07-10-2004

M.B. 21-12-2004

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à Distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance;

Vu l'avis favorable de l'Inspection de l'Enseignement à distance,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les professeurs identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à Distance du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2006 :

- Mme Lucette BOSTEM, AESI Français-histoire
- Mme Caroline BOUCKAERT, AESI Mathématique-Physique
- Mme Françoise CARRION, AESI Français-Histoire
- Mme Sylvie CHARLES, AESS Mathématiques
- M. Willy CRAEYE, AESI Electromécanique
- M. Philippe DERAUW, AESI Anglais et Néerlandais
- Mme Bénédicte DERONGE, AESS Sciences Politiques et Sociales
- M. Michel DUVIVIER, AESI Français-Histoire
- M. Jamal EBENIAICH, AESS Sciences économiques, commerciales et de gestion
- Mme Nathalie FLONET, AESI Français-Histoire
- Mme Séverine FRONVILLE, AESS Sciences chimiques
- Mme Marguerite GIELEN, Institutrice primaire
- M. Nicolas HIMMER, AESS Géographie
- M. John KIRBY, anglophone, Docteur en Philosophie et Lettres
- M. Paul KRIER, Instituteur primaire + spécialisation orthopédagogie
- Mme Florence LOCATELLI, AESS Sciences commerciales et financières
- Mme Dorothy MATTHEWS, anglophone, chargée de cours à l'ULg
- Mme Rolande MICHEL, AESI, Néerlandais, Anglais et Allemand
- Mme Bénédicte MONNOYE, Institutrice primaire
- Mme Ludivine OBSOMER, AESS langues et littératures romanes
- Mme Béatrice PARDONGE, AESI Mathématiques option chimie
- Mme Jacqueline POISSEROUX, AESS Mathématiques
- Mme Cécile RATINCKX, Institutrice primaire
- Mme Laurence REMACLE, traductrice en Anglais + CAP
- M. Bruno ROSSI, AESI Anglais et Néerlandais
- Mme Christine TONDREAU, AESS Anglais et Néerlandais
- Mme Sandrine VERSTICHEL, Institutrice primaire
- Mlle Séverine WISLEZ, Institutrice primaire

Article 2. - La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 7 octobre 2004.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale,
Mme M. ARENA

